

la nouvelle **ACTION FRANÇAISE**

1 F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - DEUXIÈME ANNÉE - 5-7-1972 - N° 62

tiens v'la le front popu

république ou monarchie

jean-françois gravier :

pas de volonté

politique régionaliste (p. 4-5-6)

le mouvement royaliste



le camp !

Cette année, le camp royaliste de la N.A.F. se tient en Bretagne, à Mégrit près de Jugon, dans les Côtes-du-Nord, du dimanche 16 juillet au dimanche 30 juillet au soir.

Ce camp royaliste a pour but de donner pendant quinze jours une formation complète ou de parfaire cette formation. Des méthodes variées (cours, cercles d'études, travaux pratiques, lectures critiques) permettent d'assimiler rapidement les connaissances indispensables tout en conservant un cadre et une ambiance auxquels nous tenons beaucoup.

Destiné essentiellement aux militants désireux de recevoir une bonne formation de base, le camp aura un nombre de places strictement limité. L'encadrement sera formé d'un certain nombre de militants chevronnés désignés par la Direction des Etudes qui est placée sous l'autorité de Gérard Leclerc et de Michel Giraud. Le Chef de Camp sera Guy Lemaignan (Orléans), la direction de l'intendance est confiée à M^{lle} Yolande de Prunelé.

Conditions: les demandes d'inscriptions doivent nous être adressées à l'avance. L'accès du camp sera refusé à ceux qui n'auront pas rempli cette formalité. Il n'y aura cette année aucune location de matériel au camp. Les campeurs devront donc se procurer à l'avance et par leurs propres moyens: tente, lit de camp, sac de couchage et couverts.

Le prix du séjour est fixé à 240 F pour toute la durée du camp, pour les inscriptions parvenues avant le 5 juillet. Passée cette date, le prix du séjour est fixé à 260 F.

Demande de renseignements et inscriptions en écrivant à la N.A.F. — Camp 1972, 17, rue des Petits-Champs, Paris-1^{er}.

l'imprimerie royaliste

Nous vous avons fait part dans nos numéros précédents de notre volonté d'installer une imprimerie pour la rentrée des vacances. Je tiens à remercier dès maintenant les quelques sections et les isolés qui, comprenant l'importance de ce projet, ont tenu à tout mettre en œuvre pour sa réussite. Malheureusement de nombreuses sections et amis ne nous ont pas encore soutenus. Exemples: Nantes, Troyes, Toulouse, Grenoble, Angoulême, Lille, et à Paris, le 7^e, 19^e,...

Nous pensons que leur silence cache en fait un travail intense et que ces sections vont nous faire parvenir rapidement le résultat de leurs contacts.

Nous avons effectivement collecté au 1^{er} juillet 1972:

— Dons: 7.585 F

— Prêts: 14.000 F

Plus quelques promesses de soutien.

Nous vous rappelons notre mode de souscription:

POUR L'IMPRIMERIE ROYALISTE

☐ Je fais le don de la somme de:francs.

☐ Je prête la somme de F à intérêt de 5 % pendant ans.

Retournez ce bulletin à S.N.P.F., 17, rue des Petits-Champs, 75 - Paris (1^{er}).

Nous envoyer votre chèque bancaire ou votre

C.C.P. à l'ordre de:

La Nouvelle Action française (C.C.P. N.A.F. 642-31).

souscription du 1^{er} anniversaire

Merci, merci tout d'abord à ceux qui, très nombreux, ont répondu à notre appel. Nous vous disions il y a quinze jours notre souci. Souci des échéances de la période de vacances qui sont toujours lourdes à supporter, souci surtout de disposer des moyens financiers à la mesure de nos projets. Il nous faut conquérir dans les mois qui viennent plusieurs milliers de lecteurs nouveaux. Cette conquête implique l'impression de tracts, de brochures, des campagnes intenses de prospection pour rassembler autour de nous toutes les bonnes volontés encore éparées ou dispersées dans des combats marginaux ou d'arrière-garde.

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})

C.C.P. 642-31 Paris

Pour les mille abonnés nouveaux, 200; Section du 7^e, 150; Section Grandes Ecoles, 86; Section 9^e-18^e, 130; P. Brumeaux, 545; J.-P. Lopez, 5; Ch. Frater, 50; Eoche Duval, 16; Faure Larivière,

100; P. Gruber, 10; Legoux, 15; H. Louboutin, 17; J.-P. Seyler, 100; F. Ferrie, 5; J.-M. Fiess, 50; Une employée des Nouvelles galeries, 100; Gabriel Dupuy, 30; François de Gourcy, 50; Anonyme Rennes, 100; P. Isambert, 50; Un ancien ligueur d'Alsace, 270; Elie Mahé, 100; M^{lle} Gazeau, 15; Jean Caunes, 50; B. de Tristan, 100; M^{me} Colomb, 50; Pour le renouveau d'A.F., 300; Lamotte, 100; H. de Vachon, 100; P. Arvis, 100; J.-M. Bonifay, 200; Pierre Debray, 50; G. Bernard, 50; Un professeur de la faculté de Médecine de Lille, 100; Marcel Astier, 15; Wedrichowski, 100; Chaminade, 100; Pour une chouannerie de l'An 2000, 30; Anonyme, 10; A. Bernard, 20; R.-P. Chauvy, 200; Georges Dorso, 200; Anonyme Nantes, 15; Comtesse de Mathan, 30; H. Raffray, 25; H. Lerat, 40; C. Vasseur, 50; Anonyme Alsace, 10; Ph. Ricalens, 50; Paris, 50; Un fidèle de Rivarol sans rancune, 150; M. Dulondel, 455; J.-P. Bourdais, 15; En souvenir de L.O. de Roux, 125; Schwörer, 9; Ch. Senan, 30; M^{me} H. de Crémiers, 50; F. O'Driscoll, 20.

Total de cette liste 5.193 F

Total précédent 12.150 F

Total général 17.343 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom Prénom

n° rue ville département

**Je souscris un abonnement
d'un an à la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100fr**



EDITORIAL

tiens v'la le front popu

Maurras, v'la le Front Popu! s'exclamait malicieusement Dominique Durand samedi dernier dans *Combat*, oubliant que Maurras, tout en combattant avec la plus extrême violence la politique extérieure de Léon Blum, comprenait les occupations d'usines et approuvait en grande partie la politique sociale du Front populaire.

Il n'en demeure pas moins que, dès que le « programme commun » socialo-communiste a été connu, on s'est empressé, à l'U.D.R. comme à Rivarol, de dénoncer la pieuvre communiste, enserrant dans ses tentacules le petit parti socialiste d'abord, puis l'Etat tout entier si par malheur les élections donnaient la majorité aux « rouges ».

Voilà donc le paysage politique fixé, et de manière très académique. En somme, la classe politique va vivre pendant quelques mois à l'heure de 1936, divisée comme autrefois entre « partisans des libertés » et « rouges », entre « forces populaires » et « puissances d'argent ».

De l'Aurore à la Nation, du Figaro aux groupuscules d'extrême droite, on dénonce à qui mieux mieux la « Révolution » menaçante, on ressort les vieux slogans du type « la volaille socialiste se fait toujours plumer », on évoque le coup de Prague et les chars russes qui sont à 300 kilomètres de nos frontières.

Voilà au moins des arguments simples, mis au point depuis longtemps, qui feront rentrer de l'argent dans les caisses et les électeurs dans le droit chemin. D'ailleurs, avant même la conclusion de l'accord socialo-communiste, les nostalgiques de la guerre civile avaient déjà préparé la constitution d'un *Front national*. Comme au bon vieux temps. Ou comme le M.S.I. italien. Mais en oubliant qu'il existe déjà un M.S.I. français, qui n'est autre que l'U.D.R.

Malgré leur simplicité et leur caractère reposant pour l'esprit, on aurait tort de se laisser aller à ces hypothèses apocalyptiques. Il faut en effet rappeler, bien que ce soit d'une aveuglante clarté, que le Parti communiste n'est plus, comme en 1936, une force révolutionnaire, mais un parti de type social-démocrate,

de plus en plus intégré au système. Et les « Liges » n'existent plus, qui savaient si bien susciter l'« antifascisme ». Quant aux « masses », elles se soucient moins du « programme commun » de la gauche que des conditions de la circulation et du temps qu'il fera... en Espagne franquiste. Car le paysage international a changé lui aussi, la dictature des colonels grecs présentant quand même moins de dangers pour les pays européens que le national-socialisme allemand.

Enfin, les hystériques du « péril rouge » semblent oublier que le Parti communiste n'a pas pris le pouvoir en 1936 et que, si ses homologues ont réussi en Europe de l'Est, c'est parce qu'ils bénéficiaient du prestige acquis dans la lutte contre l'Allemagne et, presque toujours, de la présence de l'armée soviétique.

Quant au contenu du programme de la gauche, on cherche vainement ce qu'il peut bien avoir de révolutionnaire. Si l'on met à part le lot inévitable de promesses démagogiques inhérent à tout programme électoral, on s'aperçoit que ce texte « historique » n'est qu'un ramassis de recettes usées, dont le caractère illusoire ou néfaste a été depuis longtemps mis en évidence. Ainsi le « contrat de législature », finasserie juridique qui sera sans effet si un problème imprévu se présente. Ainsi les nationalisations, dont Arnaud Fabre démontrait récemment le caractère néfaste. Ainsi les mesures prévues pour lutter contre l'inflation, qui figurent depuis vingt ans dans n'importe quel manuel d'économie politique.

Par contre, les problèmes essentiels de notre temps ont été éludés, tel celui de l'enseignement (que la gauche veut laïciser), de la croissance (qu'elle veut équilibrer) ou de la société dans son ensemble (qu'elle veut étatiser).

C'est à croire que mai 1968 ne s'est jamais produit, que la contestation n'a jamais existé. Et l'on en vient à se demander si cet accord électoral médiocre et bancal n'a pas été conclu, comme l'annonce *Charlie Hebdo*, dans le seul but de faire ch... la droite. Ce qui serait effectivement réjouissant.

N.A.F.

NAF.TELEX...NAF.TELEX...NAF.TELEX

● BOURGUIBA A PARIS. — Le « Combattant Suprême » est venu la semaine dernière en visite à Paris. Ses positions francophobes se sont atténuées depuis de nombreuses années. Il est vrai que la Tunisie, qui prend plutôt le chemin d'une grave régression que du développement, si l'on en croit les experts, a plus que jamais besoin de la France.

● MURUROA. — L'explosion de la bombe atomique française a provoqué l'indignation des Néo-Zélandais et Australiens hostiles à toute pollution. Car il est bien évident que les explosions atomiques britanniques en Australie, dans les années cinquante, étaient parfaitement non polluantes.

● THIONVILLE. — L'obstination d'un patronat le plus bête du monde, la complicité de la C.G.T., les hésitations de la C.F.D.T., ont eu raison du courage des travailleuses des Nouvelles Galeries qui reprennent le travail après 70 jours de grève et l'octroi d'augmentations variant entre 5 et 10 F (!) par mois. La C.F.T., du coup, crée dans l'établissement une section syndicale. Patronat de combat, syndicalistes marrons du S.A.C. ou du P.C., peuvent se réjouir. Leur triomphe n'aura qu'un temps et le prolétariat féminin de Thionville aura pu juger à leur juste valeur les principaux partenaires de l'establishment républicain.

● CLAIRVAUX-CIRCUS. — Buffet et Bontemps, assassins d'une infirmière et d'un gardien lors de la mutinerie de Clairvaux, ont été condamnés à mort. Nous avons pour principe de réserver notre pitié aux victimes par priorité et non aux assassins. Le procès nous a cependant choqués : ce public qui applaudissait au verdict venait-il assister à un acte de justice ou à une mise à mort dans l'arène ? Et comment les jurés, qui ne sont plus comme autrefois cloîtrés pendant la durée du procès, n'auraient-ils pas été influencés par les gros titres à sensation de *France-Soir* ou de *Détective* ?

Dans le même temps, le rôle du juge Pascal dans l'affaire de Bruay-en-Artois, ce Francis Blanche faussement jovial qui songe avant tout à courtiser les journalistes et les Geismar de service, est tellement contestable qu'une requête en suspension légitime est déposée contre lui par les avocats de M^e Leroy. Et pour couronner le tout, le président Robert, au procès Buffet-Bontemps, a pu parler de l'épuisement des magistrats.

● YUGOSLAVIE. — La Yougoslavie a dépassé 20 millions d'habitants en 1972. Mais au cours du recensement, 270.000 citoyens du pays seulement se sont déclarés de nationalité yougoslave, les autres se proclamant Serbes, Croates, Slovènes, etc. Cinquante-trois ans après les traités de Saint-Germain et Trianon, la Yougoslavie demeure une construction artificielle dérivée du principe des nationalités et des méninges hémiplegiques du Président Wilson.

à nos lecteurs

Avec ce numéro commence la série d'été de la N.A.F. qui, comme prévu dès le mois de janvier, repasse à huit pages jusqu'au 20 septembre.

A vrai dire, nous espérons qu'Y. Aumont serait trop pessimiste dans ses prévisions financières et que la période des huit pages serait moins étendue. Cela n'a pas été le cas. Il est vrai que vous pouvez encore réduire le temps de « purgatoire » en vous abonnant (ou en vous réabonnant) et en diffusant massivement ces numéros de vacances qui seront en grande partie consacrés aux régions « de plage » : Provence, Languedoc, Aquitaine.

A. F. R.



N.A.F. — Jean-François Gravier, vous venez de publier une nouvelle édition de « Paris et le désert français ». Pouvez-vous nous dire ce qui a changé par rapport aux deux précédentes éditions, celle de 1958 et celle de 1947 ?

J.F. G. — La troisième version de ce livre est très différente des deux précédentes, et l'on peut dire, je crois, que les évolutions qui se sont produites depuis vingt-cinq ans montrent la force acquise par les idées émises à partir de 1947.

Le premier changement, c'est que la nécessité d'un aménagement du territoire a été universellement admise, ce qui ne signifie pas que, dans la pratique, cet aménagement soit effectif. Le second point, c'est que la nécessité d'une décentralisation commandée par une réforme des structures institutionnelles a été très largement reconnue. Encore qu'il se soit produit depuis 1962 une « réaction parisienne » qui a amené le gouvernement de la V^e République à prendre une position très équivoque à l'égard des problèmes de décentralisation.

Le troisième point, peut-être le plus important, c'est que l'opinion, dans son ensemble, a manifesté sa volonté de réduire le centralisme traditionnel et, ensuite, d'accéder à une qualité de vie qui est impossible dans les mégapoles. Il y a aujourd'hui une désaffection profonde, une crainte réelle à l'égard du mode de vie parisien. D'autre part, l'ensemble de l'opinion estime que la place des milieux dirigeants parisiens dans la nation est tout à fait excessive.

Tout ceci se traduit par une évolution démographique et économique qui marque un renversement de tendance par rapport à l'avant-guerre. Le fait que l'agglomération parisienne ait accru sa population à peine plus que la moyenne nationale, le fait que l'on constate une décroissance des effectifs industriels parisiens, constitue une évolution inespérée, qui est due aux mesures prises entre 1954 et 1960 et à l'attitude de l'opinion, que je viens d'évoquer.

Enfin, il me paraît essentiel que les structures qui forment le cœur du centralisme soient contestées de l'intérieur : l'attitude de la dernière promotion de l'E.N.A. à l'égard des « grands corps » privilégiés en est un exemple frappant.

N.A.F. — N'y a-t-il pas également une contestation régionaliste très dynamique ?

J.F. G. — Vous avez raison de souligner l'importance du courant régionaliste. Il y a là, sans nul doute, une volonté unanime de reconstituer des personnalités régionales s'appuyant tantôt sur des racines historiques très profondes, tantôt sur des phénomènes économiques récents.

N.A.F. — Vous dites dans votre livre que l'on assiste depuis quinze ans à un phénomène d'« espérance contrariée », les aspirations à la décentralisation se heurtant à l'absence de projet global. Pourquoi cette absence ?

J.F. G. — Il y a d'une part, dans les milieux officiels, une absence d'imagination créatrice qui a d'ailleurs comme alibi une imagination verbale débordante ; d'autre part, quand il y a un effort véritable, il est toujours limité à un secteur déterminé, les routes par exemple. En fait, on ne constate jamais d'effort réel de synthèse. Enfin,

réponse de Jean-François Gravier

pas de volonté politique régionaliste

Jean-François Gravier, économiste et professeur est né le 14 avril 1915 à Levallois-Perret. Son livre **Paris et le désert français** qui obtint le grand prix Gobert de l'Académie française, le place au premier rang des hommes qui réveillèrent la conscience régionale des Français. Ses autres ouvrages tournent tous autour de la même question

il n'y a pas de volonté politique poussant à la décentralisation, mais seulement des velléités, et un simple travail de déconcentration administrative : on recule toujours lorsqu'il s'agit de passer de la déconcentration à la décentralisation.

N.A.F. — Que pensez-vous des plans gouvernementaux tels que le Schéma directeur de la région parisienne ?

J.F. G. — Le Schéma directeur de la région parisienne est catastrophique parce qu'il a posé des perspectives qui débouchent sur des conditions de vie dramatiques. C'est là un bon exemple des vues purement quantitatives de la caste dirigeante de la V^e République.

Ailleurs, c'est un aménagement en miettes, où le souci du prestige l'emporte sur les impératifs humains, alors que les exemples de la Normandie, du Choletais ou de Niort montrent les immenses possibilités de mieux vivre que recèle notre pays. Mais l'Etat ne cherche pas à rassembler les faits pour en tirer des idées et je pense pour ma part que cette incapacité tient essentiellement à l'esprit de la caste administrative.

N.A.F. — Cette incapacité n'est-elle pas due également à un émiettement des responsabilités, à l'existence de politiques que l'on pourrait qualifier de « féodales » ?

J.F. G. — Certainement. Le cloisonnement administratif et une longue tradition de non-responsabilité aboutissent souvent à des résultats déplorables. Encore que l'on constate un réveil de l'initiative au niveau des collectivités locales.

N.A.F. — Quelle est, selon vous, la finalité d'une politique de décentralisation, et quelles pourraient être les institutions régionales et locales qui seraient susceptibles de réaliser cette politique ?

J.F. G. — La finalité, c'est que chaque région trouve en elle-même les moyens de son développement, avec le minimum de recours aux instances supérieures.

Quant aux institutions, je crois qu'il n'y a pas d'esprit fédéraliste en France et que la seule formule praticable est celle qui consisterait à créer des collectivités régionales bénéficiant de larges pouvoirs décentralisés. On peut donner comme

références à cette formule, celle, actuelle et européenne, des Pays-Bas, et celle, historique et française, de certains pays d'Etat au XVIII^e siècle. Mais je crois surtout qu'en matière régionale il faut être très concret, partir des expériences qui ont réussi et faire la critique de celles qui ont échoué. On peut ainsi tirer la leçon de la régionalisation italienne : les assemblées régionales élues au suffrage universel sont extrêmement politisées, et cette politisation entraîne la méfiance de l'Etat central, qui leur donne le minimum de moyens financiers et préfère avantager d'autres collectivités locales. C'est cette expérience qui m'incite à penser que l'assemblée régionale doit être issue d'une élection au second degré, qui empêche une politisation trop forte.

N.A.F. — Dans votre livre, vous vous faites le défenseur du cadre départemental. Ne conviendrait-il pas au contraire de briser ce cadre souvent aberrant ?

J.F. G. — Je ne le pense pas. On constate dans de nombreux départements — les Ardennes par exemple — un très net sentiment d'appartenance à une collectivité bien définie. Et le cas des Ardennes est particulièrement intéressant puisqu'il s'agit d'une collectivité qui n'existait pas avant 1789 (alors que la plupart des départements sont issus de diocèses, voire d'anciennes cités gallo-romaines).

Mais je crois qu'il faut éviter tout schématisme : le C.E.L.I.B. a proposé que l'on supprime les départements bretons, qui seraient remplacés par les pays. Pourquoi pas ? On peut très bien concevoir en Bretagne une organisation qui serait différente de celle des autres régions.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas que la crainte que l'Etat éprouve à l'égard de la décentralisation tient avant tout au caractère démocratique de nos institutions ?

J.F. G. — Je ne suis pas de votre avis. La crainte de la décentralisation institutionnelle n'est pas liée à la démocratie, mais à des habitudes mentales. Sinon, comment expliquer que la République fédérale allemande ait réussi à maintenir une organisation décentralisée ?

En France, deux habitudes s'opposent à la décentralisation : d'abord celle de l'instabilité gouver-



nementale, dont le souvenir demeure dans les esprits même si elle a disparu dans les faits ; ensuite celle du centralisme administratif, qui provient de la mentalité d'un certain nombre de castes administratives.

N.A.F. — *N'y a-t-il pas cependant une crainte de nature politique ? Le pouvoir ne redoute-t-il pas, s'il décentralisait, de se trouver en face d'assemblées régionales hostiles ?*

J.F. G. — Il y aura toujours des divergences entre les assemblées régionales et l'Assemblée nationale. Mais il est évident que la mission d'une assemblée régionale est de s'occuper des affaires de la région et non de questions politiques générales. Je pense que cette orientation serait solidement garantie par l'élection au second degré, par le fait que l'assemblée régionale émanerait des collectivités locales. L'exemple du Sénat montre bien le caractère positif de ce type d'élection.

N.A.F. — *Ne pensez-vous pas que, compte tenu du séisme révolutionnaire et jacobin qui place la France dans une situation différente de celle de l'Allemagne, seule une monarchie pourrait poser les conditions d'une décentralisation authentique, en séparant la représentation du gouvernement ?*

J.F. G. — En ce qui concerne la représentation et le gouvernement, on avait établi en 1958 la distinction que vous souhaitez puisque la Constitution stipule que les ministres ne peuvent être parlementaires. Sur ce point, je pense pour ma part qu'il faut s'interdire un recrutement trop limité : le ministre parlementaire présente des dangers, le ministre issu des milieux d'affaires est évidemment influencé par son activité antérieure, et le ministre haut fonctionnaire risque de faire régner un esprit technocratique. Il faut donc choisir des ministres de différentes origines.

En ce qui concerne la monarchie, on dit que son principal avantage est d'allier l'indépendance du pouvoir, la stabilité et la continuité dans l'action politique. Je ne pense pas que ces avantages soient liés à la monarchie héréditaire : le régime présidentiel ou le « cancellariat » germanique présentent la même sécurité institutionnelle.

N.A.F. — *Le caractère électif du régime présidentiel n'aliène-t-il pas la liberté du chef de l'Etat ?*

J.F. G. — C'est un lieu commun de dire que les personnes jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des institutions.

Ce qui est regrettable, pour l'instant, c'est que le Président de la République se considère lié à un parti, alors qu'une élection septennale lui accorde une grande liberté d'action. D'autre part, pour en revenir à la question de la représentation, je crois que le Parlement ne peut plus aujourd'hui être remis en question et que l'exercice sain et normal de la fonction parlementaire est somme toute bénéfique.

En définitive, je pense que de bonnes institutions sont nécessaires, mais non suffisantes : leur fonctionnement et leur efficacité dépendent moins de leurs règles écrites que de l'esprit et des hommes qui les animent.

réponse à jean-françois gravier

la volonté démocratique contre la région

Lorsque nous avons réalisé l'entretien avec Jean-François Gravier, nous avons été à la fois émus et peiné.

Emus de constater que celui qui éveilla à l'idée régionale tant de milieux différents, n'a pas abandonné, vingt-cinq ans plus tard, ce combat, et que ses analyses s'enrichissent de toute l'expérience supplémentaire acquise en un quart de siècle.

Peinés parce que Jean-François Gravier, tout en reconnaissant que la pierre d'achoppement du régionalisme est politique, s'interdit de livrer le combat sur ce terrain et voue par là ses efforts à l'échec, pour l'essentiel.

UNE VISION RÉALISTE DU PROBLÈME RÉGIONAL...

Jean-François Gravier a gardé de son passage au sein des étudiants d'Action française un goût très net pour l'étude expérimentale des faits. Il se garde donc bien de théoriser en chambre sur la région. Ceci lui permet à la fois de rejeter la conception technocratique et la conception « ethnique » du pouvoir régional.

Face aux technocrates, Gravier constate que la région n'est pas une pure abstraction quantitative. Ceci explique son hostilité à la région de « taille européenne » qui, sous prétexte de rentabilité, aboutit à nier les réalités historiques et les impératifs les plus élémentaires de la commodité géographique. De même Gravier confirme son opposition à la mégapole paralysée par son gigantisme même et incapable d'exercer la tâche d'animation de l'arrière-pays qui est la première fonction d'une métropole.

Face aux militants régionalistes qui de façon souvent idéologique rêvent d'une « France fédérale » (voire d'une Europe des régions), Jean-François Gravier rappelle que la France, pays dont l'unité a été réalisée autour de la dynastie capétienne, n'est pas un état fédéral comme les Etats-Unis et l'Allemagne, nations relativement récentes,

ou la Suisse dont l'organisation s'explique par des particularités historiques très tranchées.

Il constate, dans la réédition de « Paris et le désert français », que « le mouvement régionaliste a toujours réclamé non pas une organisation fédérale, mais une décentralisation administrative conférant à des collectivités supradépartementales des pouvoirs plus ou moins étendus. Il renoue ainsi, consciemment ou non, avec la tradition des Etats provinciaux du XVIII^e siècle : ceux du Languedoc... ou bien ceux de Bretagne » (pp. 203-204). Ainsi rejette-t-il à bon droit l'idée de « nations primaires » chères à Robert Lafont qui délèguent leur souveraineté à un pouvoir fédéral, français aujourd'hui, européen demain. Tout au plus peut-on se demander si le géographe Gravier ne sous-estime pas le phénomène culturel dans la renaissance du régionalisme.

Cette même approche empirique des problèmes le conduit, dans l'élaboration de propositions concernant les institutions régionales, à tenir compte du poids des réalités historiques et à écarter l'esprit de système. Ainsi, la volonté de tenir compte des situations acquises conduit-elle cet ancien pourfendeur du département à une indulgence — trop grande à notre goût — pour le cadre départemental. Mais Gravier ne fait pas pour autant du département une panacée et admet que celui-ci saute si les habitants le réclament.

... PRIVÉE DE LA MÉDIATION DU POLITIQUE

Notre désaccord commence à partir du moment où l'on aborde la dimension politique du problème régional. Gravier reconnaît que l'immense espérance régionaliste qui soulève depuis vingt-cinq ans la nation française, a été systématiquement contrariée par un Etat dénué de toute volonté politique décentralisatrice, voire carrément centralisateur dans sa philosophie.

Mais il se refuse à voir dans la démocratie la

le camp royaliste

le camp se tiendra à mégrit (près de jugon) côtes-du-nord
les bulletins d'inscriptions sont disponibles dès maintenant



Il préfère l'attribuer à des habitudes mentales mauvaises et nous objecte que la démocratie allemande est de type fédéral. N'est-ce pas esquiver le problème ? J.-F. Gravier, à propos du fédéralisme, a montré qu'il n'était pas raisonnable de vouloir transposer en France le modèle allemand. Est-il plus souhaitable de le faire pour le type de régime, en oubliant que la superposition récente d'un Etat allemand aux anciens Etats allemands explique le maintien de pouvoirs régionaux importants ? En France, au contraire, le jacobinisme a fait « du passé table rase » et instauré la République sur les ruines des libertés locales, rendant en quelque sorte la centralisation consubstantielle à la République.

Au surplus, d'où viennent ces fameuses habitudes mentales ? Gravier reconnaît lui-même qu'elles sont liées à l'instabilité gouvernementale qui existait jusqu'à une époque récente. Dans « Paris et le désert français en 1972 », il précise sa pensée en expliquant à propos du maintien de la centralisation après Napoléon :

« ... l'observation attentive des événements montre que la centralisation est aussi le réflexe des régimes vulnérables. La Restauration n'a été qu'une longue suite de luttes intérieures. Louis-Philippe a régné parmi les attentats, les complots et les insurrections. Le Second Empire était né d'un coup d'Etat et son césarisme velléitaire confiait aux préfets le soin de faire triompher les candidatures officielles. Les ministères de la III^e et de la IV^e République n'ont jamais connu qu'une existence précaire. Dès lors, il eût été de la dernière imprudence de laisser se constituer des pouvoirs régionaux assez vigoureux pour peser dans la balance des forces politiques » (page 18).

En un mot, la mentalité centralisatrice de la caste administrative est en France liée à la fai-

responsable de cette absence de volonté politique, blesse d'un Etat républicain déchiré par les luttes de partis et qui cherche à museler les administrés, à asservir au jeu des forces politiques les communautés locales.

Ceci est particulièrement net en régime parlementaire (même de forme monarchique). La manière dont les partis de la III^e et de la IV^e République transformaient en fiefs électoraux les municipalités, faisant des habitants des villes les « clients » au sens romain du terme du politicien radical ou S.F.I.O. de service, est suffisamment connue pour que l'on y revienne.

On s'étonne dans ces conditions de voir Gravier parler de l'exercice « sain et normal... somme toute bénéfique, de la fonction parlementaire ». Quant à croire qu'une élection au second degré des Assemblées locales évitera leur colonisation par les partis, n'est-ce pas une illusion ? L'exemple du Sénat cité par Gravier pour illustrer « le caractère positif de ce type l'élection » nous semble particulièrement malheureux car le Sénat est tout aussi politisé que l'Assemblée nationale, tout aussi désireux de vassaliser au pouvoir politique les notables locaux. Au demeurant, on ne peut guère dire que le Sénat a fait preuve, face à la mini-réforme Pompidou, d'une véritable volonté décentralisatrice.

Mais le régime plébiscitaire et présidentiel n'est pas mieux partagé. Gravier constate la fragilité profonde du césarisme d'un Napoléon III qui lui interdit de décentraliser. En revanche, il espère que l'élection du Président au suffrage universel va lui permettre d'avoir la liberté d'action et la stabilité qui lui permettraient de ne plus craindre un pouvoir régional fort. Il est cependant bien obligé de constater que pour l'instant le « Président de la République se considère lié à un

parti » et cherche à faire triompher par le biais de pressions administratives ce parti aux élections.

En fait, le caractère même du régime républicain en France, oblige le Président à se lier à une coterie, à chercher à faire triompher ses partisans contre ceux de l'opposition au Parlement pour éviter la crise de régime, à préparer à partir des législatives la bataille des présidentielles et réciproquement, et pour cela à conditionner les électeurs par le canal de la centralisation.

Pour rompre ce cercle vicieux il faudrait séparer radicalement représentation et gestion des intérêts locaux et gouvernement de la nation. Cette séparation — qui est tout autre chose que l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et celle de député — suppose que les citoyens n'aient pas à la fois à désigner leurs mandataires au niveau local et régional et les hommes (président et députés) chargés de diriger l'Etat.

Une telle séparation implique que l'on substitue au niveau national l'hérédité à l'élection et que la monarchie soit antiparlementaire. La concentration des pouvoirs législatif et exécutif entre les mains du monarque, l'élimination ou la réduction des forces partisans permettraient alors au souverain de jouer le jeu du pouvoir régional. Il n'est pas dit qu'il le fera automatiquement, car comme J.-F. Gravier a raison de le souligner, les institutions ne sont pas tout et les qualités des hommes jouent un grand rôle. Du moins en aurait-il la possibilité, possibilité inexistante en démocratie quelles que soient les qualités personnelles des hommes au pouvoir.

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

naï-forum

sur fos

Nous recevons de M. Yves Boissereinq, directeur du Port autonome de Marseille, la lettre suivante :

J'ai lu dans la "Nouvelle Action Française" du 31 mai votre article paru sous le titre : « Fos ou l'occasion manquée ».

Je dois cependant vous signaler que ce n'est pas sur l'Etang de Berre, mais bien à Fos, que cette opération se fait pour des raisons industrielles et de géographie naturelle.

Par ailleurs, je me dois d'attirer votre attention sur le fait que le Port autonome est chargé de l'aménagement de la Zone Industrielle et de son occupation par des industriels, ainsi que du développement portuaire. Par contre, il n'est pas chargé spécifiquement des questions de logement, d'environnement et de routes, ces questions étant traitées par divers organismes avec lesquels, néanmoins, le Port coopère.

Si on peut regretter que certains retards existent sur des plans qui ne sont pas de notre ressort direct,

la raison profonde serait bien plutôt une excessive politisation des données sur le plan local et sur le plan national.

Je pense en fait qu'une solution efficace résiderait dans une unité fondamentale des divers organismes qui se concerteraient sur un plan purement technique et économique, avec l'aide des hommes compétents en chaque matière.

Je regrette que votre article ait tendance à politiser l'affaire à nouveau. Par ailleurs, je pense que ces problèmes ne sont que passagers et se résoudront, au moins à court terme, de manière à ne pas compromettre la réussite de Fos.

Il n'y a donc pas sujet à panique, mais plutôt à une entente concrète. Une opération de pareille importance ne peut se réaliser sans l'Etat, ni sans la coopération locale puisqu'elle implique des adaptations considérables.

Je demeure optimiste quant à la conclusion satisfaisante des pourparlers actuellement en cours et

tiens à vous signaler que nous avons prévu depuis longtemps des conflits, tout en sachant qu'ils n'auraient qu'un caractère passager.

Y. BOISSEREINQ.

de la politique

M. Boissereinq a raison de rappeler qu'un nombre important de localisations industrielles de l'opération Etang de Berre est réalisé à Fos sous l'autorité du Port autonome de Marseille. Il existe cependant des zones industrielles à Miramas, Berre, Marignane, Martigues, Port-de-Bouc.

Il déplore que nous politisions l'affaire de Fos. Mais les difficultés de réalisation du projet ne sont-elles pas dues, comme il le reconnaît, à une « politisation des données » qui n'est pas de notre fait, mais bel et bien d'un régime fondé sur le jeu des partis et hostile à toute concertation au niveau régional des « divers organismes » ?

P. M.



la livre flotte l'europe coule

Mai 1972. Le Royaume-Uni se joint à l'accord des Six sur le rétrécissement des marges de fluctuation. Fin juin 1972, la livre flotte et se trouve dévaluée de fait. L'Europe également. Celle des Six avec l'Italie qui obtient un régime de faveur, et l'Allemagne s'engageant sur la voie du dirigisme monétaire. Celle des Dix avant même d'exister officiellement.

Deux éléments ont précipité la crise de la livre dont les experts prévoyaient la dévaluation pour 1973. La grève du syndicat des dockers britanniques ne dura que vingt-quatre heures, mais en même temps la livre s'était effondrée, tant la situation économique et sociale en Angleterre inquiétait les milieux financiers internationaux. Les propos, quelque peu imprudents, d'un membre du cabinet fantôme annonçant l'imminence d'une dévaluation nécessitaient l'intervention des Instituts d'Emission sur toutes les places européennes. Grâce à ce soutien et malgré d'importants mouvements spéculatifs, la livre se maintenait au-dessus de son plancher communautaire vis-à-vis du franc français, du franc belge, de la couronne norvégienne et du DM. Mais après un court répit,

notamment. Réunis le lundi 26 juin à Luxembourg, les Six, et Antony Barber, chancelier de l'Echiquier britannique, ont alors fait preuve d'une volonté commune de bon aloi, à première réflexion. Cela ressemblait pourtant à ce dernier sursaut qui — paraît-il — anime souvent les moribonds. Ainsi l'Italie, arguant de la faiblesse de la lire, obtenait un régime de faveur l'autorisant à soutenir sa monnaie par des interventions en dollars et non plus en monnaies de la C.E.E. En contrepartie, elle renonçait à laisser flotter sa monnaie au-delà des marges européennes. Mais des rumeurs de dévaluation courent toujours à Rome. De son côté l'Allemagne — patrie du libéralisme depuis 1945 — s'engage depuis quelques jours dans la voie d'un dirigisme contraire aux idées de M. Schiller. Le Danemark, lui, préféra suivre la voie anglaise et renoncer à l'accord de Bâle.

Mince consolation, on apprend que la Suède aurait présenté une requête officielle auprès de la C.E.E. pour s'intégrer au système des marges réduites. L'Europe est belle quand on n'en fait pas partie ! Par contre, la Suisse institue un

mun sans pour autant se lier les mains par la construction d'une « Europe supranationale ». Mais une objection pourrait être faite. Aucun accord monétaire ne sera véritablement constructif tant que la situation économique de chaque pays concerné pourra amener une remise en cause de cet accord.

L'Angleterre est actuellement le meilleur exemple de ce problème, l'Italie et le Danemark également. Une harmonisation des positions monétaires doit-elle par conséquent déboucher sur une harmonisation des politiques économiques ? Certains le pensent et ne voient alors dans l'« Europe politique » que la seule possibilité d'arriver à une véritable harmonisation. Pourtant il est une autre voie, car le problème majeur n'est pas tant l'inflation ou les diverses conceptions économiques, que ces « capitaux flottants » constitués en grande partie par la trésorerie des grandes firmes multinationales. Le dirigisme constitue peut-être un premier élément de solution, le deuxième résidant dans les possibilités d'une nation de soumettre à la loi de l'intérêt général, les intérêts particuliers des sociétés internationales. Vouloir « construire l'Europe » en négligeant ce problème est impossible et inadmissible. C'est négliger la structure économique et sociale particulière à chaque pays.

C'est aussi laisser le champ libre à toutes les crises dont les premières victimes ne seraient certainement pas les firmes multinationales. Non vraiment, en 1972, l'Europe constitue moins que jamais la solution aux problèmes internationaux et nationaux.

Philippe DILLMANN.

(1) L'accord de Washington avait fixé, le 18 décembre 1971, à 4,5 %, la marge globale de fluctuation entre les monnaies et le dollar. L'accord de Bâle, ratifié par les « Dix », réduisait cette marge à 2,25 % (voir N.A.F. n° 45 et 48).

(2) Selon *L'Opinion économique et financière*, 27 juin 1972.

(3) Contrairement à ce que déclarait M. Giscard d'Estaing en réponse à M. Defferre, il y a peu, à l'Assemblée nationale. De même oubliait-il de rappeler le voyage récent de M. Bettencourt aux Etats-Unis — cherchant à attirer en France les investisseurs américains — et d'annoncer le prochain voyage dans ce même pays de M. Michel Debré !

18 novembre 1967	Dévaluation de la livre sterling (14,3 %)
8 août 1969	Dévaluation du franc français (11,1 %)
24 octobre 1969	Réévaluation du DM (9,3 %)
5-9 mai 1971	Flottation du DM et du florin néerlandais
15 août 1971	Réévaluation du franc suisse (7,1 %) et du schilling autrichien (5,05 %)
23 août 1971	Suspension de la convertibilité-or du dollar
18 décembre 1971	Flottation du franc belge
Janvier 1972	Accords de Washington. Dévaluation du dollar par rapport à l'or (7,89 %)
23 juin 1972	Début de la hausse de l'or
27 juin 1972	Flottation de la livre sterling. Fermeture des marchés des changes, sauf à New-York
30 juin 1972	Réouverture du marché londonien. Dévaluation de fait de la livre sterling
1 ^{er} janvier 1973	Entrée effective de la Grande-Bretagne dans le Marché commun

l'annonce du relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre intervenait trop tard, et le 23 juin le gouvernement de Londres faisait part de sa décision de ne plus appliquer l'accord de Bâle comme celui de Washington (1). En d'autres termes la livre allait flotter, et le *Daily Telegraph* (journal conservateur), attribuant la genèse de la crise présente à l'inflation et ne voyant rien qui puisse à court terme la juguler, ne craignait pas d'annoncer que de flottante la livre allait vite devenir « coulante » (« the sinking pound »).

UNE UNION DE FAÇADE

La réaction de la Communauté Européenne a pu surprendre par sa rapidité, et d'aucuns en ont conclu que « l'unité européenne [était] préservée » (2). A la suite de la décision britannique, tous les marchés des changes européens furent fermés devant l'afflux des dollars, à Francfort

véritable contrôle des changes, imitée par le Japon, tandis que le rand sud-africain et le dollar de Hong Kong se sont mis à « flotter » pour suivre la livre.

Bref, de nationale puis européenne, la crise devient internationale.

DANGER : DOLLAR

Car le plus préoccupant aujourd'hui reste le dollar dont l'hégémonie est plus réelle que jamais, en France comme en Europe (3). Devant la menace que fait peser sur l'Europe l'afflux des capitaux dits « flottants », se déplaçant rapidement d'un marché des changes à l'autre pour devancer ou suivre les variations monétaires, une concertation monétaire constructive semble de plus en plus nécessaire. La réaction des banques centrales européennes à la flottation de la livre est le signe qu'il est possible d'intervenir sur un front com-

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e

le drame algérien

En 1945, le gouvernement écrasait l'insurrection du Constantinois. Zénon d'Elée aurait pu bâtir l'un de ses paradoxes à partir de cette tragique situation fautive. L'espoir d'une communauté interraciale, fraternelle et enracinée, était en train de s'envoler par la faute d'un système intraitable sur la question fondamentale de la décentralisation, puisque logique jusqu'au bout avec lui-même. La République exaspéra la répression, le racisme et ressuscita les vieux pogroms algérois du début du siècle en refusant de reconnaître la spécificité du problème algérien.

Huit ans plus tard, incapable de choisir entre un jacobinisme centralisateur dicté par le sacrosaint principe d'Égalité et non moins sacro-saint principe d'Autodétermination corollaire du fameux droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la République parlementaire allait se révéler tout aussi incapable d'intégrer l'Algérie à la métropole que de briser la résistance du petit peuple pied noir et de l'armée. Succédant aux histrions de la IV^e, De Gaulle, ignorant superbement le magnifique sursaut algérien du 13 mai 1958, la fraternisation franco-musulmane au Forum le 16 mai, allait accomplir, avec un acharnement tragique dans le crime, l'irréparable.

À dix ans de distance le processus qui aboutit à faire de l'Algérie la terre de la haine, de la France le pays où la honte est reine, suscite encore plus d'amertume que sur le moment : les pieds noirs se sont vaille que vaille recasés en France, ainsi que les harkis échappés aux humanistes du F.L.N. Mais avec le recul, le caractère stupide du gâchis n'en apparaît que plus cruellement... alors qu'il aurait fallu si peu de chose pour réaliser sur la terre de saint Augustin et d'Abd-El-Kader, une Nouvelle France, pour renouveler vingt-huit siècles plus tard l'aventure de l'Hellade.

LE MALENTENDU

Albert Camus, fils d'un ouvrier agricole et d'une servante, signifie à lui seul la déchirure. Camus était algérien comme Maurras ou Giono étaient provençaux, il savait que le plus urgent était de serrer de près la réalité algérienne : les Français de Belcourt et de Bab-el-Oued se sentaient enracinés au même sol que les musulmans des douars. Camus dénonce aussi bien la colonisation et toutes les promesses jamais tenues d'assimilation, puisque organiquement irréalisables dans le cadre républicain, que toutes les formules d'intégration dans un vaste empire musulman (nassérien ou non) qui auraient livré l'Algérie à un nouveau totalitarisme. Dans l'« Appel pour la Trêve Civile », qui date de 1956, « vox clamans in deserto », Camus pressentait au fond de son être le grain de sable institutionnel sans jamais le découvrir.

Ses « Chroniques algériennes » de 1958 vibrent encore de l'espoir que la guerre qui déchire depuis quatre ans ce « petit peuple sans tradition mais non sans poésie » (Morvan Lebesque). Et effectivement le point de non-retour n'était pas atteint à cette date. Outre Camus, un Gabriel Audisio, un Jean Grenier, du côté européen, un Azim Ouali, un bachaga Boualam, voire un Ferhat

Abbas amoureux déçu de la patrie française, naguère tenté par l'A.F., pouvaient symboliser les levains de cette tradition franco-algérienne qui était encore à naître.

1954-1958 : LA SAIGNÉE

Pourtant, depuis quatre ans, la guerre avait pris le double visage du terrorisme urbain aveugle dans ses jeux horribles du hasard et de la mort, et de la guérilla dans le bled.

On voulait faire admettre de force, d'Oran à Skidda, que le compagnon de la veille était l'ennemi idéologique à abattre.

Pendant ce temps, le gouvernement français réagissait par l'inertie. Alors que le « soulèvement » du 1^{er} novembre 1954 organisé par Bou-diaf et Bella réfugiés au Caire et six « chefs historiques » dont Belkacem Krim et M. Khidder n'avait été qu'un coup d'essai peu concluant à court terme faisant en tout six victimes, quinze mois plus tard l'insécurité généralisée accompagnée d'un échauffement des esprits, étaient la règle en Algérie.

Mitterrand et Edgar Faure répétaient « l'Algérie c'est la France » (lisez « c'est Paris »), prônaient une assimilation sclérosante mais se gardaient bien d'envoyer le contingent pour défendre les départements menacés.

Le parti radical, parti de Mendès et d'Edgar Faure, du sénateur Borgeaud, roi du vignoble algérien, et du fellagha d'honneur Charles Hernu, symbolisait bien tout le caractère vicieux de la politique coloniale du régime en juxtaposant les représentants des grands colons les plus rétrogrades et les bradeurs-démagogues les plus acharnés.

Il est vrai que les Indépendants, qui comptaient dans leurs rangs à la fois le prince De Broglie qui fut « négociateur » d'Evian et Alain de Sérigny, preuve vivante que la sottise en politique est un désespoir absolu, n'avaient rien à leur envier sur ce plan.

Le parti socialiste, dans l'opposition en 1955, prônait « l'indépendance dans les deux mois » et gagnait à moitié les élections de 1956 sur ce thème, avec l'appui tactique du P.C. Celui-ci avait contribué à noyer dans le sang l'insurrection de 1945. Il avait alors l'espoir de soviétiser toute la France, de Dunkerque à Tamanrasset. En 1956, il joua la carte de l'indépendance.

Guy Mollet, président du Conseil, venu à Alger pour installer un liquidateur étoilé en la personne de Catroux, cède sous l'avalanche de tomates qui l'accueille le 6 février 1956, installe un ministre résident anti-F.L.N. à Alger, Robert Lacoste, envoie le contingent. Le ministre résident est « Algérie française » et le président du Conseil n'est pas contre. Mais le secrétaire général de la S.F.I.O. Guy Mollet soi-même, est à ce titre partisan de l'autodétermination tout comme le député S.F.I.O. de Dordogne, Robert Lacoste, qui négocie de temps à autre un accord électoral avec le P.C.

Résultat : on donne à l'armée les moyens techniques de gagner la bataille, mais on s'interdit les moyens politiques de gagner la guerre dans les cœurs puisqu'à l'idée force d'indépendance on oppose celle... d'élections libres !

L'arrestation de Ben Bella, l'échec de la « grève insurrectionnelle » montée par le F.L.N., l'impopularité et l'effroi provoqués dans la population par les massacres de Melouza et de Saïda (musulmans non ralliés au F.L.N.), loin de désorganiser le front, accroissent sa crédibilité et son impact dans l'opinion. C'est bientôt l'épée sanglante de Yacef Saadi, héros très discutables de la « Bataille d'Alger » (Ali-la-pointe n'aurait-il pas été dénoncé ?) et, en juin 1957, l'insurrection de Bab-el-Oued qui ovationne les paras. Le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef, base F.L.N. de Tunisie, par la France, est l'occasion pour les Jean-Paul Sartre de la conscience universelle et les Pflimlin du Parlement, de s'engager dans la voie du « lâchez tout ».

1958-1962 : L'HALLALI

L'armée, furieuse de voir se perdre à Paris les guerres qu'elle livre depuis dix ans dans la jungle ou le bled, les pieds noirs inquiets se soulèvent et « les 13 complots du 13 mai » ramènent par une manœuvre habile des gaullistes le Général au pouvoir. Durant ces semaines, le F.L.N. n'a pas bougé : l'affirmation d'une volonté française en Algérie, la « divine surprise » de la manifestation du Forum, lui ont coupé bras et jambes et la grande peine dont parlait Camus s'est levée sur la terre algérienne.

On connaît la suite, hélas ! De Gaulle n'a pas cru en l'Algérie française, peut-être par racisme inavoué (« ces gens-là ne sont pas français »), sûrement par l'incapacité de son régime à réaliser une œuvre capétienne de longue haleine qui aurait effacé les bévues du jacobinisme colonial et comblé le fossé creusé par quatre ans de guerre. En revanche, il va montrer toute la sombre fureur de Lady Macbeth pour assassiner la France algérienne.

La liquidation aura lieu malgré « la semaine des barricades » où le dérisoire côtoya l'héroïque, malgré un putsch de généraux paralysés (incapacité ou respect de la hiérarchie ?), malgré Godard le magnifique, les émissions-pirates à Radio-Alger (France-V), les irréductibles de Bab-el-Oued, la fusillade de la rue d'Isly, et puis malgré l'épopée sanglante de l'O.A.S., nouveau « peuple de la nuit », souvent glorieuse, quelquefois inorganisée, toujours inefficace politiquement, qui eut à lutter non seulement contre le F.L.N., mais aussi contre l'appareil légal d'un pays dont ses membres étaient les fils valeureux. C'est le sacrifice magnifique mais vain de Bastien-Thiry ou de Deguelldre. Lorsque les incendies des raffineries de l'Oranie ou des entrepôts d'Alger éclatent, une page de l'Histoire de France est tournée. Pas la plus glorieuse. La France enterre ses morts, les « djoundi » F.L.N. défilent dans les rues d'un pays qui a perdu sa sève, et les politiciens se cherchent une bonne conscience. C'est tout. Mais la mort de l'Algérie française interdit-elle en 1972 toute politique française dans ce qui reste un Etat francophone ? Ce serait trahir ceux qui sont morts pour maintenir la France outre-Méditerranée que de penser que leur sacrifice restera à jamais stérile.

Philippe BERNSTEIN.